

Lyon, le 7 février 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon reçoit le trophée Marianne de la parité

Le Trophée des Marianne de la parité, porté par l'association nationale *Elles aussi*, récompense les efforts mis en place par les collectivités en matière d'égalité femmes-hommes. La Métropole de Lyon se distingue par son exemplarité avec un exécutif composé à 52 % par des femmes, avec une Vice-Présidente déléguée à l'égalité femmes-hommes et une femme à la tête de la direction générale des services.

La parité, c'est la représentation à nombre égal des femmes et des hommes aux différents niveaux de la vie sociale, professionnelle, politique. En matière de représentation politique, la parité a progressé en France sous l'impulsion de plusieurs lois et réformes constitutionnelles successives depuis 1999. Selon la Direction générale des collectivités locales (DGCL), d'une élection à l'autre, la part des femmes parmi les élus locaux a ainsi atteint 41,5 % début 2022.

La Métropole de Lyon porte une ambition politique et sociétale forte en matière d'égalité femmes-hommes. La parité a particulièrement progressé sous le mandat en cours avec un exécutif composé de 52% de femmes (12 vice-présidentes) et à 48% d'hommes (11 vice-présidents). Au sein de l'exécutif, des délégations portant sur des politiques publiques très structurantes pour le territoire sont confiées à des femmes, notamment le développement économique et l'urbanisme, confiés respectivement à la 1^{ère} vice-présidente, Emeline Baume, et à la 2^{ème} vice-présidente, Béatrice Vessiller. Deux autres femmes occupent des délégations techniques très importantes pour un territoire de 1,4 million d'habitants (la gestion de l'eau potable, l'assainissement et les déchets) : Anne Groperrin, 14^{ème} vice-présidente et Isabelle Petiot, 20^{ème} vice-présidente.

Le Président de la Métropole de Lyon a également créé en juillet 2020 une Vice-Présidence spécifiquement dédiée à la construction d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes, dans les différents champs d'actions de la Métropole de Lyon. Cette délégation a été confiée à Michèle Picard, 4^{ème} vice-présidente à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes-hommes. En 2021 a été voté un plan d'action égalité femme-homme qui comprend 84 actions portant sur l'information et la sensibilisation du public, les ressources humaines et les politiques publiques menées par la Métropole.

L'égalité femmes-hommes ne se limite pas aux élus : à la tête des services qui emploient plus de 9 400 agents, 4 femmes sont aux postes les plus hauts placés dans l'organigramme métropolitain, dont la directrice générale des services. Enfin, dans les clauses sociales des appels d'offre la question de l'égalité femmes-hommes est de plus en plus souvent abordée. La Métropole de Lyon travaille également à la mise en place d'un outil de « Budgétisation sensible à l'égalité femme-homme » dont l'objectif est d'évaluer l'impact de nos dépenses quant à l'égalité femme-homme tant en interne qu'en externe.

Le Trophée Marianne de la parité a été reçu vendredi 2 février à la Préfecture du Rhône.